



RÉSULTATS FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Présentation aux parties prenantes

17 février 2016

BOMBARDIER
l'évolution de la mobilité



Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Cette présentation contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les objectifs, les prévisions, les cibles, les buts, les priorités, les marchés et les stratégies de l'entreprise, sa situation financière, ses croyances, ses perspectives, ses plans, ses attentes, ses anticipations, ses estimations et ses intentions; les perspectives de l'économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances d'une industrie; la croissance prévue de la demande de produits et de services; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité et la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l'exécution des projets en général; la position de l'entreprise en regard de la concurrence; l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires sur l'entreprise et ses activités; les liquidités disponibles et l'examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; la réalisation de l'investissement par le gouvernement du Québec dans le programme d'avions *C Series* (l'investissement dans le programme *C Series*) et l'emploi du produit qui en sera tiré; l'emploi du produit du placement privé visant une participation minoritaire de la Caisse dans Transport (l'investissement de la Caisse et, avec l'investissement dans le programme *C Series*, les investissements); l'incidence des investissements sur la gamme des possibilités qui s'offrent à l'entreprise, y compris sa participation à une future consolidation dans le secteur; la structure du capital et de gouvernance du secteur Transport après l'investissement de la Caisse, et du secteur Avions commerciaux après l'investissement dans le programme *C Series*; l'incidence et les avantages escomptés des investissements sur les activités de l'entreprise, son infrastructure, ses occasions, sa situation financière, son accès à des capitaux et sa stratégie générale; et l'incidence de la vente d'une participation sur son bilan et sa situation financière. La mise en œuvre du regroupement d'actions est assujettie à de nombreuses conditions, y compris, sans s'y limiter, l'approbation de la Bourse de Toronto et celle des actionnaires, et, sous réserve du pouvoir du conseil d'administration, indépendamment de l'approbation du regroupement d'actions par les actionnaires, de déterminer à sa discrétion de ne pas réaliser le regroupement d'actions, sans autre approbation ou action des actionnaires ou préavis donné à ces derniers. Rien ne garantit que le regroupement d'actions sera mis en œuvre ou, le cas échéant, qu'il le sera dans la forme proposée, ni à quel moment il le sera, et rien ne garantit que le regroupement d'actions donnera lieu au cours initial par action postérieure au regroupement envisagé pour les actions classe A ou actions à droits de vote subalternes classe B.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que les résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus. Bien que la direction juge ses hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, l'entreprise note, sans s'y limiter, les risques liés à la conjoncture économique, au contexte commercial de l'entreprise (tels les risques liés à la situation financière de l'industrie du transport aérien, des clients d'avions d'affaires et de l'industrie du transport sur rail, à la politique commerciale, à l'accroissement de la concurrence, à l'instabilité politique et à des cas de force majeure), à l'exploitation (tels les risques liés au développement de nouveaux produits et services, au développement de nouvelles activités, à la certification et à l'homologation de produits et services, aux engagements à modalités fixes et à la production et à l'exécution de projets, aux pressions sur les flux de trésorerie exercées par les fluctuations liées aux cycles de projet et au caractère saisonnier, à la capacité de l'entreprise de mettre en œuvre avec succès sa stratégie et son plan de transformation, aux partenaires commerciaux, aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits, aux procédures réglementaires et judiciaires, à l'environnement, à sa dépendance à l'égard de certains clients et fournisseurs, aux ressources humaines, à la fiabilité des systèmes informatiques, à la fiabilité des droits relatifs à la propriété intellectuelle et au caractère adéquat de la couverture d'assurance), au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers, aux régimes d'avantages de retraite, à l'exposition au risque de crédit, à certaines clauses restrictives de conventions d'emprunt, à l'aide du financement en faveur de certains clients et à la dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale), au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, à la diminution de la valeur résiduelle, à l'augmentation des prix des produits de base et aux fluctuations du taux d'inflation). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes de la section Autres du rapport de gestion du rapport financier de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Certaines hypothèses importantes formulées par la direction pour faire des énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter : le fait que la vérification diligente en cours menée par le gouvernement du Québec ne mettra pas au jour des faits ou des circonstances défavorables importants, le respect de toutes les conditions relatives à la réalisation de l'investissement dans le programme *C Series*, y compris l'obtention des approbations de tiers et des organismes de réglementation et d'autres approbations. Pour en savoir davantage sur les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs formulés dans cette présentation, se reporter à la rubrique Prévision et énoncés prospectifs de chaque secteur isolable du rapport financier de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Rien ne peut garantir que l'investissement dans le programme *C Series* sera entrepris ou réalisé en totalité ou en partie ou le moment, la taille et le produit d'une telle transaction, qui dépendra de plusieurs facteurs.

Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de l'entreprise à la date de cette présentation et pourraient subir des modifications après cette date. À moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables l'entreprise nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Tous les montants de cette présentation sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Cette présentation devrait être lue conjointement avec le rapport financier 2015.

Cette présentation contient à la fois des mesures conformes aux PCGR (IFRS) et des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR sont définies et leur rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS est présenté dans notre rapport de gestion. Voir la Mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.

BOMBARDIER
l'évolution de la mobilité

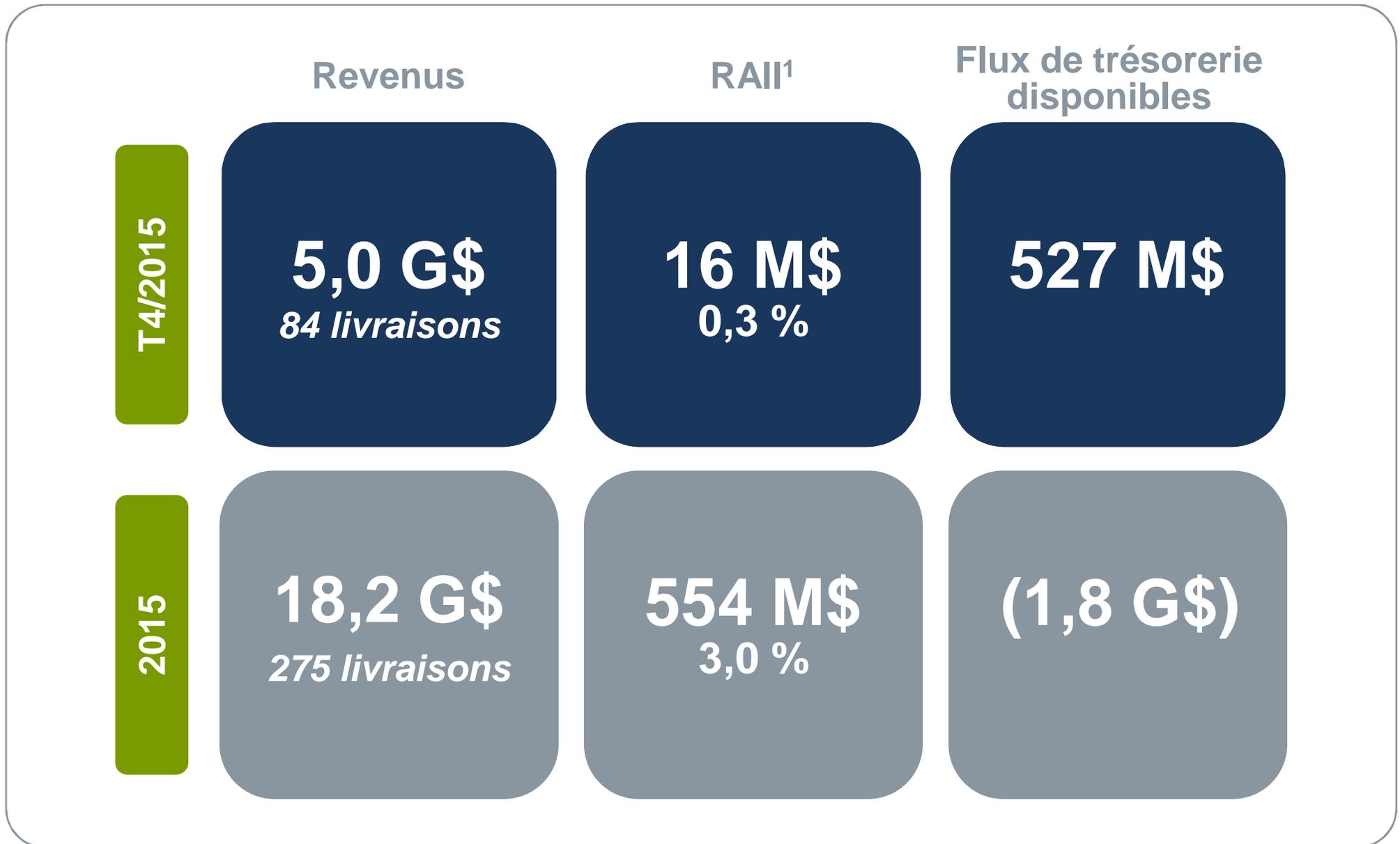
RÉSULTATS FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



Alain Bellemare
Président et chef de la direction
Bombardier Inc.



Résultats consolidés

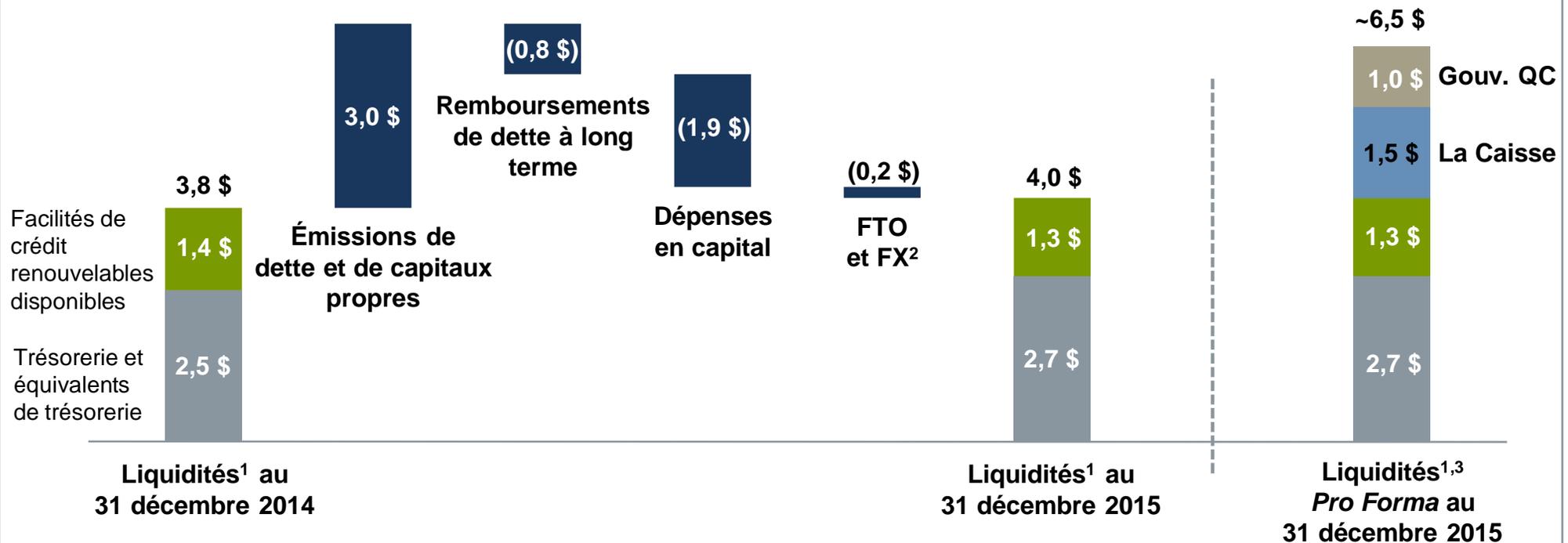


1. RAI1 et marge RAI1 avant éléments spéciaux. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.

Liquidités 2015

Variation des liquidités

(en milliards de dollars)



1. Liquidités font références aux sources de financement disponibles à court terme définies comme montants de trésorerie et équivalents de trésorerie et montant disponibles en vertu des facilités de crédit renouvelables
2. Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (FTO) incluant les intérêts et impôts, et l'incidence des fluctuations de taux de change sur les liquidités (FX).
3. Se reporter à la mise en garde relative aux énoncés prospectifs en début de présentation et à la mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.

Note : certains totaux ne correspondent pas en raison de l'arrondissement.

Prévisions 2016 par secteur¹

Amélioration des marges dans l'ensemble des secteurs d'activité pendant qu' Avions Commerciaux accélère la cadence de production du programme C Series

BT



Revenus
RAII²

~8,5 G\$³
>6 %

BBA



Revenus
RAII²

> 5 G\$
~150 livraisons
~6 %

BCA



Revenus
RAII²

~3 G\$
~95 livraisons
~(550 M\$)

BAES



Revenus
RAII²

~1,8 G\$
~7,5 %

1. Se reporter à la mise en garde relative aux énoncés prospectifs au début de cette présentation pour les détails sur les prévisions et les hypothèses sur lesquelles elles sont fondées.
2. RAI et marge RAI avant éléments spéciaux. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.
3. Sur une base de devises constantes prenant pour hypothèse que les taux de change demeureront stables en 2016 par rapport à 2015.

Prévisions 2016 consolidées¹

Année de transition – Accent sur l'accélération de la performance opérationnelle

Revenus

16,5 G\$
à
17,5 G\$

RAII²

200 M\$
à
400 M\$

Flux de trésorerie
disponibles³

(1,3 G\$)
à
(1,0 G\$)

1. Se reporter à la mise en garde relative aux énoncés prospectifs au début de cette présentation pour les détails sur les prévisions et les hypothèses sur lesquelles elles sont fondées.
2. RAI et marge RAI avant éléments spéciaux. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.
3. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.

Q&R

Mise en garde relative aux programmes d'avions en développement

Les programmes de la gamme d'avions *C Series*, et des avions *Global 7000* et *Global 8000* sont présentement à la phase de développement et sont susceptibles de changements, notamment en ce qui a trait à la stratégie de gamme, à la marque, à la capacité, aux performances, à la conception et aux systèmes de circuits. Toutes les spécifications et les données sont approximatives, peuvent changer sans préavis et sont assujetties à certaines règles d'exploitation, hypothèses et autres conditions. Le présent document ne constitue ni une offre, ni un engagement, ni une déclaration, ni une garantie d'aucune sorte.

Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR

Cette présentation repose sur les résultats établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Toute référence aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) signifie IFRS, sauf indication contraire. Elle repose également sur des mesures non conformes aux PCGR, dont le RAI et marge RAI avant éléments spéciaux et les flux de trésorerie disponibles. Ces mesures non définies par les PCGR découlent directement des états financiers consolidés intermédiaires, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS; par conséquent, d'autres sociétés utilisant ces termes peuvent les calculer différemment. La direction croit que fournir certaines mesures de performance non conformes aux PCGR, en plus des mesures IFRS, donnent aux utilisateurs de nos rapports financiers une meilleure compréhension de nos résultats et tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de notre entreprise. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et à la rubrique Liquidités et sources de financement de la section Sommaire et à la rubrique Analyse des résultats des sections de chaque secteur d'activité du rapport de gestion de la Société pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Cette présentation ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres de quelque territoire que ce soit. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription.

BOMBARDIER

l'évolution de la mobilité